

***/Hôpital  
du Jura/***

**Rapport  
d'activités  
2025**





# SOMMAIRE

**Le mot du Président**  
Jacques Gygax

---

**Le mot du Directeur général**  
Gautier Vallat

---

**Dates clés 2025**  
Au service de la population jurassienne

---

**Réseau de Soins intégrés**  
Le plus grand réseau de soins intégrés de Suisse

---

**Réseau Bleu**  
4 hôpitaux romands mutualisent leurs compétences

---

**Qualité**

---

**Engagements et nominations**  
dans des secteurs clés

---

**L'Hôpital du Jura en chiffres**

---

**Comptes consolidés 2025**

---

**Bilan consolidé**

---

**Compte de profits et pertes consolidé**

---

**Tableau de flux de trésorerie consolidé**

---

**Tableau de variation des fonds propres  
consolidés**

---

**Annexe aux comptes annuels**

---

**Notes explicatives**

---

**Rapport de l'organe de révision**

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HÔPITAL DU JURA

(jusqu'au 31 décembre 2025)



De gauche à droite :

Dr Michel Périat, Pr Albert Urwyler, Anne-Françoise Loup, Nicole Mamie,  
Jacques Gyax (président), Irène Donzé, Olivier Boïllat (vice-président).

## LE MOT DU PRÉSIDENT JACQUES GYGAX



L'année 2025 marque une étape importante dans le développement de notre institution. Une nouvelle fois, le Conseil d'administration est particulièrement fier de présenter des résultats financiers solides. Dans un environnement où une large majorité d'hôpitaux suisses font face à des déficits structurels, la performance de l'H-JU n'a rien d'un hasard : elle démontre la pertinence et l'efficacité de notre organisation multisite, la robustesse de notre gouvernance et la capacité de nos équipes à transformer la contrainte en moteur d'innovation.

Ces bons résultats sont d'autant plus remarquables qu'ils interviennent dans un contexte où les tarifs demeurent insuffisants, où les charges augmentent, et où les marges de manœuvre se réduisent. Ils témoignent de l'engagement, remarquable, de notre personnel et de la qualité du pilotage opérationnel assuré par la direction. Cette résilience, déjà soulignée en 2024, prend aujourd'hui une dimension encore plus stratégique : elle nous permet non seulement de stabiliser notre position, mais aussi d'investir pour préparer l'avenir.

Car la fonction d'un hôpital public ne peut se limiter à gérer le présent ; elle doit anticiper les besoins de demain. C'est dans cet esprit que nous avons poursuivi en 2025 notre programme d'investissements stratégiques. Après l'ouverture de MEDIQO Delémont, MEDIQO Porrentruy et MEDIQO Franches-Montagnes ont vu le jour afin de pallier le manque de médecins généralistes dans le canton.

Le vote historique du Parlement jurassien, approuvant le cautionnement du plan de financement du futur hôpital de soins aigus Gare Sud, à Delémont, ouvre la voie à la matérialisation d'un projet majeur pour notre canton. Ce nouvel hôpital, rendu possible grâce à l'engagement patriotique d'industriels jurassiens et au soutien du Canton, constitue une opportunité exceptionnelle : celle d'offrir à la population jurassienne un site moderne, efficace, durable, parfaitement adapté aux exigences actuelles et futures de la médecine aiguë et permettant la transition vers l'ambulatoire hospitalier. Il s'agit d'un projet emblématique, sans recapitalisation de l'État, qui témoigne de la confiance accordée à notre institution et qui nous permettra de conserver une structure hospitalière en mains publiques.

Nous aurons l'occasion, durant l'année 2026, de présenter plus en détail ces évolutions et les perspectives qu'elles ouvrent pour notre canton. Mais une chose est certaine : l'Hôpital du Jura s'appuie sur des fondations stratégiques, organisationnelles et humaines solides, lui permettant d'envisager l'avenir avec confiance. Bien que la pression sur les coûts et la stagnation des tarifs imposent une vigilance constante, la solidité du modèle, la vision claire et l'engagement collectif de l'institution constituent de véritables leviers pour relever les défis à venir et poursuivre un développement pérenne.

Au nom du Conseil d'administration, j'adresse ma profonde gratitude à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, ainsi qu'à nos partenaires et à toutes celles et ceux qui contribuent à faire de l'H-JU une institution solide, engagée et tournée vers l'avenir.

Jacques Gygax

Président du Conseil d'administration  
de l'Hôpital du Jura

# COMITÉ DE DIRECTION DE L'HÔPITAL DU JURA

(à la date du présent rapport)

**Gautier Vallat**  
Directeur général

**Sandrine Ehmann**  
Directrice des Ressources Humaines

**Catherine Citherlet**  
Directrice des Soins

**Bénédicte Tisserand**  
Responsable du Pôle Long Séjour,  
Cheffe du sauvetage et transport  
et Directrice adjointe des soins

**Dr Yannick Mercier**  
Directeur Médical

**Cyril Friche**  
Directeur de la gestion opérationnelle

**Dr Serdar Koçer**  
Chef du Pôle de Rééducation

**Dr Claudio Ruzza**  
Chef du Pôle des disciplines opératoires

**Dr Patrick Wilson**  
Chef du Pôle de médecine et gériatrie

**Nicolas Chevrey**  
Secrétaire général

## LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL GAUTIER VALLAT



L'année dernière, nous relevions avec satisfaction le maintien de l'équilibre financier malgré un contexte économique tendu et des investissements importants. Ce résultat témoignait déjà de la pertinence de notre modèle et de la bonne adéquation de notre structure aux besoins du canton. En 2025, cette dynamique se confirme. Notre capacité à anticiper les évolutions du système de santé, à investir judicieusement et à optimiser nos processus nous permet de poursuivre notre mission publique avec sérénité et ambition.

Comme je l'annonçais l'année passée, l'Hôpital du Jura a entamé 2025 avec une volonté claire : étendre et renforcer le réseau de santé cantonal afin d'améliorer la continuité des prises en charge. Cette orientation stratégique franchit aujourd'hui une étape décisive.

La création du Réseau de Soins intégrés, désormais le plus vaste de Suisse, constitue une avancée majeure pour notre canton. Grâce à ce réseau, les patientes et patients bénéficieront d'une meilleure coordination entre les prestataires, d'une qualité de traitement accrue, d'un accompagnement renforcé pour les maladies chroniques et d'une gestion des médicaments plus sûre et efficace. Il s'agit d'un prolongement naturel du travail commencé avec les MEDIQO Delémont, Porrentruy et le Noirmont et MediPed Delémont, qui ont permis ces dernières années de répondre avec succès à la pénurie de médecins de premier recours tout en développant une prise en charge plus cohérente entre la médecine de famille et l'hôpital.

Parallèlement, le Réseau Bleu marque un nouvel engagement fort de l'Hôpital du Jura pour renforcer la collaboration interhospitalière. Travaillant en partenariat étroit avec l'Hôpital Universitaire de Bâle (USB) depuis de nombreuses années, nos équipes savent que les collaborations avec les hôpitaux partenaires sont essentielles pour garantir la pérennité de nos prestations. Avec cette nouvelle alliance, nous voulons favoriser l'échange de bonnes pratiques, stimuler la formation et développer, en complémentarité avec les collaborations déjà existantes, notre offre de prestations à destination des patientes et patients jurassiens. Ce réseau d'hôpitaux publics non-universitaires va également nous permettre, grâce à la mutualisation de certaines ressources et compétences, de répondre plus efficacement aux exigences toujours plus importantes imposées aux hôpitaux, tant en termes de qualité que d'efficacité. Cette coopération ne remet en aucun cas en cause l'autonomie des établissements ni le développement de notre collaboration avec l'USB ; elle vise au contraire à garantir la qualité et la pérennité de l'offre de soins dans l'ensemble de notre région.

Enfin, le vote historique du Parlement jurassien concernant le cautionnement du plan de financement du futur hôpital de soins aigus à la gare sud de Delémont ouvre une nouvelle phase concrète de réflexion et de planification. Ce projet structurant représente un investissement stratégique pour l'avenir, destiné à offrir à la population des infrastructures modernes, fonctionnelles et adaptées à l'évolution des pratiques médicales.

Toutes ces avancées sont rendues possibles grâce à l'engagement remarquable de nos collaboratrices et collaborateurs, qui s'activent chaque jour dans nos services hospitaliers, dans le sauvetage et dans nos Résidences pour personnes âgées. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur professionnalisme et leur dévouement. Ma gratitude va également à nos partenaires et à l'ensemble des acteurs de la santé jurassienne, dont la collaboration contribue de manière déterminante à l'excellence des prises en charge.

Ensemble, nous construisons un réseau de santé moderne, intégré et durable, au service exclusif de la population.

A blue ink signature of Gautier Vallat, written in a cursive style.

Gautier Vallat

Directeur général  
de l'Hôpital du Jura

# Dates clés

2025

14

■  
janvier

Création du service  
d'urologie

3

■  
mars

Ouverture du cabinet  
MEDIQO Porrentruy

11

■  
avril

Reconnaissance ISFM  
pour le Service de  
radiologie

6

■  
février

Conférence publique  
"Les valves du cœur et leur  
traitement 2025 - Nouvelles  
technologies qui peuvent  
vous sauver la vie"

15

■  
mars

8ème édition de  
l'Hôpital des Nounours

15

■  
mai

Conférence publique  
consacrée au rhumatisme

11

■  
juin

Journée scientifique  
interjurassienne de la santé  
"A la vie, à la mort"

8

■  
août

Conférence de presse - plan  
de financement nouvel  
hôpital

# 10 DECEMBRE

Le Parlement jurassien valide le cautionnement du plan de financement du nouvel hôpital de soins aigus à Delémont

25

■  
août

Lancement du réseau de soins intégrés

30

■  
août

Emménagement & Portes ouvertes MEDIQO Franches-Montagnes

4

■  
septembre

Conférence publique consacrée à Alzheimer

6

■  
septembre

Marche gourmande pour le personnel

23

■  
septembre

Création du Réseau Bleu

2

■  
décembre

Signature d'une convention tripartite entre l'H-JU et les Églises catholiques et réformées pour favoriser l'intégration de la dimension spirituelle dans les soins

# RÉSEAU DE SOINS INTÉGRÉS

L'Hôpital du Jura (H-JU), le Réseau Médical du Jura (RMJ) et l'assureur-maladie CSS ont lancé une offre de soins intégrés inédite dans le Canton du Jura. Ces trois partenaires partagent une même vision : garantir des soins de qualité efficaces dans la région et maîtriser les coûts de santé. Grâce à une collaboration renforcée entre les prestataires, les patients jurassiens assurés auprès de la CSS bénéficient directement d'une meilleure coordination des soins pour une qualité des traitements améliorée, d'un accompagnement ciblé pour les personnes atteintes de maladies chroniques et d'une gestion plus sûre et plus efficace des médicaments. Des mesures de prévention complètent cette offre.



## Répondre aux défis actuels du système de santé

Le vieillissement de la population, la pénurie croissante de personnel qualifié et l'augmentation des maladies chroniques ou multiples posent de nouveaux défis au système de santé. La prise en charge intégrée constitue une réponse pertinente à ces évolutions. Elle repose sur une collaboration étroite entre médecins de famille, spécialistes, hôpitaux, soignants, thérapeutes et soins à domicile, afin d'assurer un accompagnement global, au-delà du simple traitement curatif. Aujourd'hui, la prise en charge est principalement centrée sur la guérison, tandis que la prévention ne joue qu'un rôle secondaire. Avec ce nouveau modèle, l'Hôpital du Jura, le Réseau Médical du Jura et la CSS unissent leurs forces pour proposer une offre de soins plus cohérente, mieux coordonnée et tournée vers l'avenir.

**Le plus grand**  
réseau de soins intégrés  
**de Suisse**\*

\* Au moment du lancement

# RÉSEAU

## BLEU

C'est inédit : cinq hôpitaux de quatre cantons s'allient pour créer le Réseau Bleu, le premier réseau de soins intercantonal de cette dimension au sein du pays : Hôpital du Jura (JU), Centre Hospitalier Bienne (BE), Réseau hospitalier neuchâtelois (NE), Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois (VD) et Ensemble Hospitalier de la Côte (VD). La CSS soutien aussi ce projet qui vise à rendre les soins plus accessibles, coordonnés et efficaces. Chaque patient devient acteur d'un parcours coordonné, pensé pour sa santé. Chaque franc investi est orienté vers des soins utiles plutôt que vers des prestations redondantes. Le but : soigner mieux, sans alourdir la facture.



### Un levier stratégique pour les cinq hôpitaux partenaires

Grâce à cette alliance, les hôpitaux membres peuvent consolider leurs masses critiques, condition indispensable au développement de certaines disciplines spécialisées. Ils renforcent leur attractivité médicale, stimulent la coopération et la formation intersites, et partagent les meilleures pratiques pour améliorer la qualité des soins. La mutualisation de certaines ressources - comme les laboratoires ou la logistique - génère des économies sans remettre en cause l'autonomie de chaque établissement. Ensemble, ils accélèrent l'innovation numérique et acquièrent un pouvoir de négociation renforcé face aux acteurs du système.

### Un signal fort pour l'avenir du système de santé suisse

Le Réseau Bleu n'est ni une fusion, ni une centralisation. Il démontre qu'il est possible de décloisonner les soins sans affaiblir les régions, en misant sur la coopération et la confiance. Ce modèle répliquable allie la force du réseau à l'agilité des acteurs locaux. Il renforce les collaborations intercantionales, soutient les objectifs de Santé 2030, et contribue à la maîtrise des coûts en renforçant la qualité. Il envoie un signal fort en faveur des régions dites périphériques, souvent les grandes oubliées du débat sur l'avenir du système. Le Réseau Bleu n'est pas qu'une alliance : c'est le prototype d'un système de santé suisse plus efficace, accessible et durable.

**1<sup>er</sup>** réseau de soins  
intercantonal  
au service d'un million d'habitants

# QUALITÉ

## PARTICIPATION À L'AUDIT PILOTE CQ58A : UNE EXCELLENCE CONFIRMÉE

La Convention qualité CQ58a est une nouvelle exigence introduite par la Confédération, conformément à l'art. 58a LAMal. Conclue entre H+ Les Hôpitaux de Suisse, les assureurs-maladie et la CTM (Commission des tarifs médicaux), elle définit un cadre national commun pour harmoniser et renforcer le développement de la qualité dans les hôpitaux suisses.

Pour vérifier la mise en œuvre concrète de ces exigences, les partenaires ont introduit une procédure d'audit. Le 4 décembre 2025, notre hôpital a participé à l'audit pilote CQ58a, faisant ainsi partie des premiers établissements du pays à avoir été audités selon ce nouveau dispositif fédéral.

L'H-JU s'est distingué par des résultats particulièrement élevés, obtenant la note de 4/5 dans chacun des trois domaines évalués.

Domaine évalué	Note obtenue
Système de gestion de la qualité	4 / 5
Culture de la qualité	4 / 5
Sécurité des patients	4 / 5

Ces excellents résultats témoignent de la solidité de nos processus, de la cohérence de notre stratégie qualité et surtout de l'engagement remarquable de toutes les équipes au quotidien.

### PERSPECTIVES

Au-delà de la performance, cet audit pilote confirme que la qualité est une réalité vivante et partagée dans notre hôpital. Ce succès nous conforte dans notre mission : proposer des soins sûrs, efficaces et centrés sur le patient, dans un environnement où la qualité est l'affaire de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Il nous encourage à poursuivre notre démarche d'amélioration continue avec confiance et ambition.

# ENGAGEMENTS & NOMINATIONS

dans des secteurs clés



Dr. David Axelos

Nouveau médecin agréé  
en gastroentérologie



Dre Camille Cochet

Nouvelle médecin cheffe  
en service de gériatrie  
aigüe & réadaptation  
gériatrique



Dr. Dragos Popescu

Nouveau médecin agréé  
en dermatologie

## Cadres supérieurs



Dr. Patrick Wilson

Nouveau chef de pôle  
Médecine & Gériatrie



Matthieu Berberat

Nouveau responsable  
Communication et  
Marketing



José Boïllat

Nouveau chef du service  
technique et infrastructure

# L'HÔPITAL DU JURA EN CHIFFRES

## Personnel

**2063** collaborateurs\*  
1399 EPT en 2025

**2023** collaborateurs  
1340 EPT en 2024

\* Y compris le personnel de MEDIQO et MediPed SA

**11.81** années de service  
en 2025 en moyenne  
(11.03 en 2024)

### EFFECTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ POUR L'ANNÉE 2025 :

Médical	11.34%
Soignant	46.19%
Soignant médicotechnique	4.21%
Médicotechnique	7.51%
Administratif	13.41%
Hôtelier	13.38%
Technique	1.63%
Apprentis	2.33%

### DOMICILIATION DES COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS :

#### Canton du Jura

1254 collaborateurs,  
soit **60.78%** de l'effectif

#### Hors canton

152 collaborateurs,  
soit **7.37%** de l'effectif

#### Frontaliers

657 collaborateurs,  
soit **31.85%** de l'effectif

# Formation en 2025

**350** sessions de formations

**116** cours

**38** apprentis

**Plus grand formateur  
des métiers de la santé  
du Canton du Jura**

**120.3  
EPT**

médecins internes  
& médecins chef-f-e-s de clinique  
en formation



# Infrastructures

## Nombre de lits stationnaires au 31 décembre 2025

	2025	2024
Soins aigus	160	160
Rééducation et réadaptation	84	84
Longs séjours (EMS/UVP)	200	200
Attente d'un placement en EMS	14	14
Psychiatrie aiguë	14	14
Soins palliatifs	10	10
Total	482	482

## Nombre de lits par site

	2025	2024
Delémont	138	138
Porrentruy	159	159
Saignelégier	81	81
Résidence la Promenade	104	104
Total H-JU	482	482

## Nombre de journées de patients stationnaires et de résidents

	2025	2024
Soins aigus avec Soins Palliatifs	58'310	58'262
Rééducation / réadaptation	28'580	29'802
Lits d'attentes	4'917	5'250
Psychiatrie aiguë	4'720	4'603
EMS / UVP	71'688	71'372
Total des journées	168'215	169'289

5'673

sorties d'ambulances

504

naissances

25'822

patients admis aux urgences adultes

Delémont - Polyclinique Porrentruy - MEDIQO

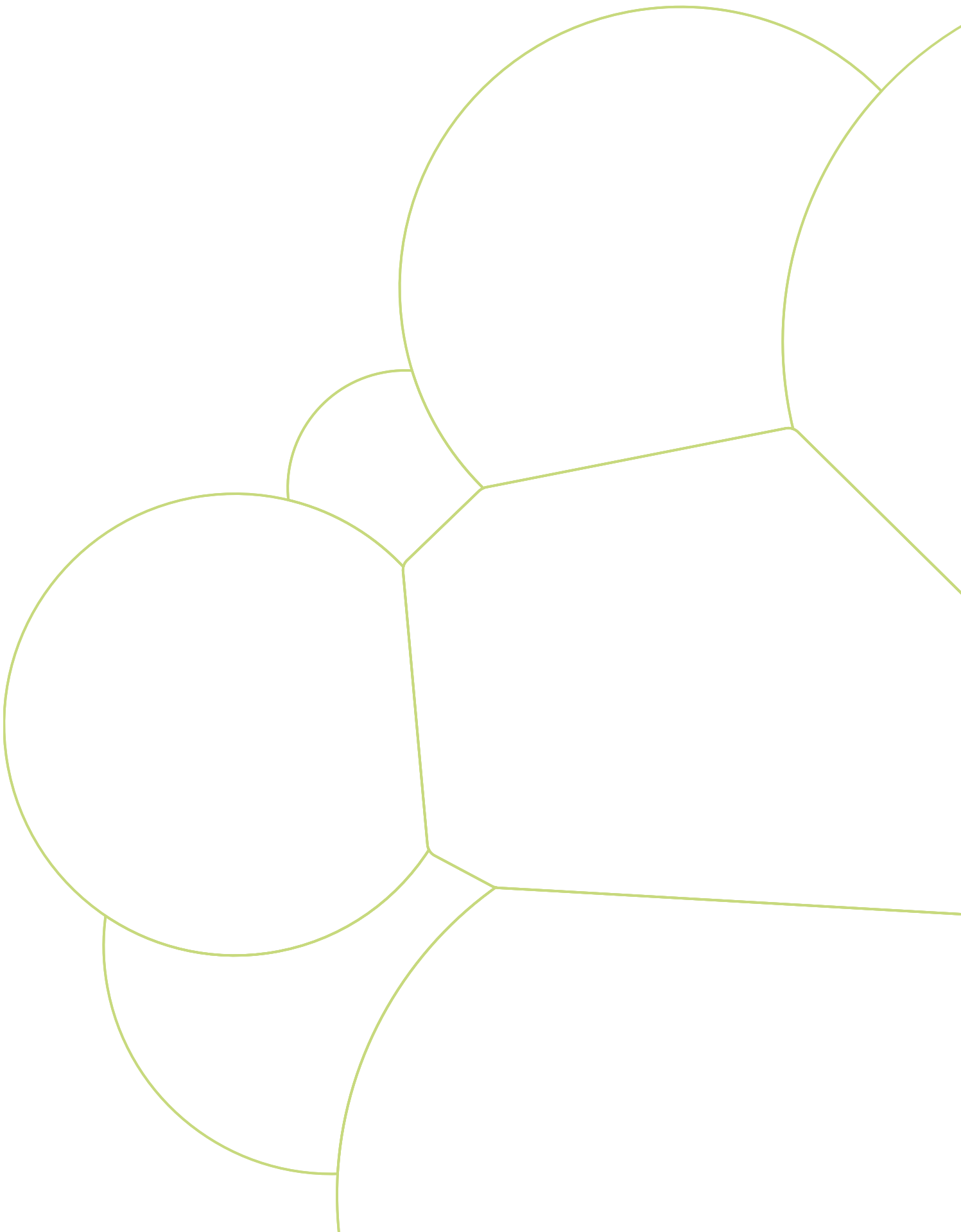
11'800

patients admis aux urgences pédiatriques

9'867

patients reçus à MEDIQO

Delémont - Porrentruy - Franches-Montagnes



# COMPTES CONSOLIDÉS 2025

L'HÔPITAL DU JURA RESTE DANS LES CHIFFRES NOIRS POUR LA QUATRIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE. LE CHIFFRE D'AFFAIRES 2025 AUGMENTE DE 2.9% PAR RAPPORT À CELUI DE L'ANNÉE 2024.

## Résultat global

Grâce à une forte progression de l'activité ambulatoire, tant sur les sites de MEDIQO et MediPed SA que sur ceux de l'hôpital, les produits d'exploitation dépassent les attentes budgétaires de 1.3%. Les charges, en revanche, augmentent davantage que l'activité, avec une hausse de 3.9% par rapport à l'exercice précédent. Plus en détail, les charges de personnel augmentent de 4.6% par rapport à l'exercice précédent et de 0.5% par rapport au budget 2025.

Les charges de matières et consommables augmentent de 2% par rapport à l'exercice 2024 et 2.5% par rapport au budget 2025.

Les autres charges d'exploitation augmentent de 1.3% par rapport à l'exercice 2024, respectivement 1% par rapport au budget 2025.

Résultats intermédiaires (en millions de CHF)	2025	2024
Résultat avant amortissements et intérêts (EBITDA)	6.6	8.4
Résultat d'exploitation avant intérêts (EBIT)	-0.4	1.6
Résultat après variation du capital lié	0.1	0.1

## Activité

**Le nombre global de cas aigus hospitalisés baisse de 131 cas en 2025 comparativement à 2024.**

Le chiffre d'affaires du secteur ambulatoire bondit de 10.7% par rapport à 2024. Cette progression est portée par la radiologie, le laboratoire, et la pédiatrie, mais aussi par l'essor des cabinets MEDIQO et MediPed SA, en pleine expansion à Delémont et désormais implantés à Porrentruy et au Noirmont.

L'activité de médecine interne recule de 158 cas par rapport à 2024. La raison de ce recul est principalement dû à une diminution des hospitalisations en urgences. Cette baisse d'activité stationnaire est partiellement compensée par une croissance d'activités dans les disciplines opératoires (chirurgie et orthopédie) et en gériatrie aigüe. La lourdeur des cas est restée stable.

Discipline	2025	2024	Variation 25/24	Variation en %
Chirurgie	1'540	1'463	76	5%
Gériatrie aiguë	592	571	21	4%
Gynécologie	155	150	5	3%
Médecine interne	2'935	3'094	-158	-5%
Neurochirurgie	34	39	-5	-13%
Obstétrique	581	608	-27	-4%
Ophthalmologie	1	-	1	100%
ORL	119	123	-4	-3%
Orthopédie	1'020	966	54	6%
Pédiatrie	610	657	-47	-7%
Pouponnière	457	480	-23	-5%
Soins palliatifs	141	149	-8	-5%
Transferts psychiatriques	120	108	12	11%
Urologie	480	508	-28	-6%
<b>Total séjours aigus</b>	<b>8'785</b>	<b>8'916</b>	<b>-131</b>	<b>-1%</b>

L'activité de l'unité de réadaptation gériatrique est en forte baisse comparativement à l'année dernière (-8% de journées), la psychogériatrie augmente par rapport à l'exercice 2024 de 3%. Le LAPR (Lit d'Attente pour Placement en Résidence) poursuit sa tendance à la baisse avec une diminution des journées de 28%.

Le pôle long séjour a quant à lui connu une légère augmentation en termes de journées (+316 journées tous sites confondus comparativement à 2024).

## Investissements

Les décisions d'investissements prises en 2025 n'ont pas encore été entièrement réalisées à la date du bouclage. Ces investissements concernent entre autres le remplacement de TARMED par le nouveau système tarifaire TARDOC et forfaits ambulatoires pour l'introduction des nouvelles structures tarifaires au 1er janvier 2026 et l'acquisition de chariots repas chaud-froid.

En ce qui concerne les décisions d'investissements des années précédentes, ont pu se terminer en 2025, le remplacement des lits sur le site de Porrentruy, l'acquisition de deux ambulances, le remplacement du parc endoscopes et un projet de sécurité informatique.

# BILAN CONSOLIDÉ

	Note	2025 CHF	2024 CHF
<b>ACTIFS</b>			
Liquidités		25'989'521	31'882'834
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	39'633'056	44'029'001
Autres créances à court terme		909'090	1'245'330
Stocks	2	2'025'988	2'057'030
Comptes de régularisation actifs	3	12'397'864	15'765'655
<b>Actifs circulants</b>		<b>80'955'519</b>	<b>94'979'851</b>
Immobilisations financières	4	2'803'258	2'696'863
Immobilisations corporelles	5	75'151'165	71'362'341
Immobilisations incorporelles	6	1'413'093	1'422'013
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>79'367'516</b>	<b>75'481'218</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>160'323'035</b>	<b>170'461'068</b>
<b>PASSIFS</b>			
Dettes financières à court terme	7	37'833'856	25'586'178
Dettes résultant de livraisons et de prestations		7'800'654	6'749'993
Autres dettes à court terme	8	8'912'679	10'576'455
Provisions à court terme	9	570'000	677'739
Comptes de régularisation passifs	10	1'874'078	2'726'691
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>56'991'267</b>	<b>46'317'056</b>
Dettes financières à long terme	7	48'821'279	68'592'960
Fonds affectés	11	1'691'481	1'668'412
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>50'512'760</b>	<b>70'261'372</b>
Capital lié : fonds pour amortissements futurs		15'340'283	16'786'388
Capital lié : fonds pour investissements futurs		36'768'308	36'453'308
Fonds libres		480'927	480'927
Réserve provenant de bénéfices		162'018	40'753
Résultat après variation du capital lié		67'472	121'265
<b>Fonds propres</b>		<b>52'819'008</b>	<b>53'882'640</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>160'323'035</b>	<b>170'461'068</b>

# COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ

	Note	2025 CHF	2024 CHF
Produit net des livraisons et des prestations	12	195'833'539	190'267'331
Autres prestations aux patients	13	4'666'003	4'641'482
Autres produits d'exploitation	14	5'473'534	5'153'689
Mandats et subventions	15	10'773'000	10'568'569
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>216'746'075</b>	<b>210'631'071</b>
Charges de personnel	16	-160'348'320	-153'230'264
Charges de matières et consommables	17	-27'789'959	-27'250'077
Autres charges d'exploitation	18	-21'999'809	-21'709'156
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-210'138'088</b>	<b>-202'189'498</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)</b>		<b>6'607'987</b>	<b>8'441'574</b>
Amortissements sur immobilisations corporelles	19	-6'448'919	-6'300'543
Amortissements sur immobilisations incorporelles	19	-522'017	-572'119
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS (EBIT)</b>		<b>-362'949</b>	<b>1'568'912</b>
Produits financiers		424'950	554'150
Charges financières		-1'216'873	-1'346'339
<b>Résultat financier</b>	20	<b>-791'923</b>	<b>-792'189</b>
Attribution aux fonds affectés		-110'401	-90'560
Utilisation des fonds affectés		87'331	62'750
<b>Variation des fonds affectés</b>	11	<b>-23'069</b>	<b>-27'810</b>
<b>RÉSULTAT ORDINAIRE</b>		<b>-1'177'942</b>	<b>748'913</b>
Produits exceptionnels et hors exploitation		4'430'783	4'303'571
Charges exceptionnelles et hors exploitation		-4'316'474	-4'245'778
<b>Résultat exceptionnel et hors exploitation</b>	21	<b>114'309</b>	<b>57'792</b>
<b>RÉSULTAT ANNUEL AVANT VARIATION DU CAPITAL LIÉ</b>		<b>-1'063'633</b>	<b>806'705</b>
Dissolution des fonds pour investissements et amortissements futurs	19	1'446'105	1'497'829
Attribution aux fonds pour investissements et amortissements futurs		-315'000	-2'183'269
<b>Variation du capital lié</b>		<b>1'131'105</b>	<b>-685'441</b>
<b>RÉSULTAT APRÈS VARIATION DU CAPITAL LIÉ</b>		<b>67'472</b>	<b>121'265</b>
EBITDA en % des produits		3.0%	4.0%

# TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	Note	2025 CHF	2024 CHF
<b>Résultat annuel avant variation du capital lié</b>		<b>-1'063'633</b>	<b>806'705</b>
Amortissements s/immobilisations corporelles	19	6'448'919	6'300'543
Amortissements s/immobilisations incorporelles	19	522'017	572'119
Amortissements s/immobilisations hors exploitation	19	129'613	139'461
Variation des provisions à court terme	9	-107'739	-89'371
Variation des fonds affectés	11	23'069	27'810
Variation des comptes de régularisation actifs	3	3'367'791	-6'144'721
Variation des comptes de régularisation passifs	10	-852'613	-749'619
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	1	4'395'945	4'071'364
Variation des stocks	2	31'042	-145'433
Variation des immobilisations financières	4	-106'394	-325'583
Variation des autres créances à court terme		336'239	-891'947
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations		1'050'662	304'199
Variation des autres dettes	8	-1'663'776	882'873
<b>FLUX DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>		<b>12'511'142</b>	<b>4'758'402</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles	5	-10'367'356	-14'594'417
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	6	-513'096	-564'900
<b>FLUX DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-10'880'452</b>	<b>-15'159'317</b>
Remboursements de dettes financières	7	-35'704'003	-22'489'388
Souscriptions de dettes financières	7	28'180'000	55'800'000
<b>FLUX DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		<b>-7'524'003</b>	<b>33'310'612</b>
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE</b>		<b>-5'893'313</b>	<b>22'909'697</b>
Solde initial des liquidités		31'882'834	8'973'137
Solde final des liquidités		25'989'521	31'882'834
<b>Variation des liquidités au bilan</b>		<b>-5'893'313</b>	<b>22'909'697</b>

# TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

CHF	Réserve provenant de bénéfice	Fonds libres	Fonds pour amortissements futurs	Fonds pour investissements futurs	Total des capitaux propres
<b>Fonds propres au 01.01.2024</b>	<b>40'753</b>	<b>480'927</b>	<b>18'284'216</b>	<b>34'270'039</b>	<b>53'075'935</b>
Résultat de l'exercice	121'265	0	0	0	121'265
Autres attributions	0	0	0	2'183'269	2'183'269
Prélèvement de l'exercice	0	0	-1'497'829	0	-1'497'829
<b>Fonds propres au 31.12.2024</b>	<b>162'018</b>	<b>480'927</b>	<b>16'786'388</b>	<b>36'453'308</b>	<b>53'882'640</b>
Résultat de l'exercice	67'472	0	0	0	67'472
Autres attributions	0	0	0	315'000	315'000
Prélèvement de l'exercice	0	0	-1'446'105	0	-1'446'105
<b>Fonds propres au 31.12.2025</b>	<b>229'490</b>	<b>480'927</b>	<b>15'340'283</b>	<b>36'768'308</b>	<b>52'819'008</b>

Le bénéfice après variation des capitaux liés est attribué à la réserve provenant de bénéfice.

Le fonds pour amortissements futurs enregistre la valeur résiduelle des biens financés par la subvention d'investissements versée par le canton jusqu'au 31 décembre 2011. Il est dissous au même rythme que les actifs concernés sont amortis.

En raison du résultat positif, une attribution a pu être faite au fonds pour investissements futurs.

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## PRINCIPE DE PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

### 1. Informations générales

L'Hôpital du Jura (H-JU) est un établissement autonome de droit public, avec personnalité juridique. Il fournit des prestations stationnaires et ambulatoires de soins aigus, d'urgence et de prise en charge pré-hospitalière, de rééducation et de réadaptation, de psychogériatrie et d'établissements médico-sociaux (EMS). L'H-JU assume le mandat confié par la République et Canton du Jura pour l'exploitation du service de sauvetage sur l'ensemble du territoire. Les activités sont déployées de manière différenciée et complémentaire sur quatre sites, selon les points forts suivants :

- Delémont : soins aigus, soins ambulatoires, urgences et sauvetage.
- Porrentruy : gériatrie aiguë, soins palliatifs, rééducation et réadaptation, psychogériatrie, soins ambulatoires, policlinique et sauvetage.
- Saignelégier : EMS, unité de vie psychogériatrique et sauvetage, exploitation d'un cabinet médical
- Résidence La Promenade : EMS et unité de vie psychogériatrique.

L'H-JU assume le mandat de gestion du Centre de jour Les Marguerites à Saignelégier et du Centre de jour Sur la Doux à Delémont.

L'H-JU gère la fourniture des prestations pour les appartements protégés d'ADAPART SA à Saignelégier, qui comprend également la fourniture de prestations de soins à domicile.

Les comptes annuels de l'Hôpital du Jura couvrent l'ensemble des activités mentionnées ci-dessus. De plus, ils couvrent également les activités de la société MEDIQO et MediPed SA, laquelle exploite trois centres de santé, situés à Delémont, Porrentruy et au Noirmont.

### 2. Base des comptes consolidés

Les comptes consolidés ont été établis dans leur intégralité au 31.12.2025 en respectant des principes uniformes. La présentation des comptes est conforme

aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC.

Les comptes se basent donc sur des valeurs de gestion d'entreprise et procurent une image fidèle de la situation du patrimoine, des finances et des résultats. Les principes de consolidation et d'évaluation ont été repris à l'identique par rapport à l'année précédente. Les comptes annuels sont établis en admettant la continuité de l'activité de l'institution.

La comptabilité analytique est conforme aux exigences REKOLE. La recertification a été confirmée le 12 septembre 2025. Un audit de suivi est effectué chaque année en conformité aux exigences de certification.

Dans les présents comptes annuels, les erreurs et écarts arithmétiques découlent d'arrondis.

### 3. Principes d'évaluation des comptes consolidés

Les principes d'évaluation se fondent sur les coûts historiques d'acquisition. C'est le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes qui s'applique. Par rapport aux principaux postes du bilan, cela implique ce qui suit.

#### Actifs circulants

##### *Liquidités*

Les liquidités comprennent la caisse, les avoirs en poste et en banque, ainsi que les avoirs en dépôt à court terme, dont l'échéance est inférieure à trois mois. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

##### *Créances résultant de livraisons et de prestations*

Ce poste comprend les créances à court terme qui arrivent à échéance dans une année au plus et qui proviennent de l'activité ordinaire de l'hôpital. Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Les corrections de valeur économiquement nécessaires sont prises en considération de manière appropriée.

Les taux sont fixés en fonction de la pratique et de la réalité passées, ainsi que des risques effectifs liés aux différentes catégories de débiteurs.

Créances résultant de livraisons et de prestations	Taux moyen appliqué
Créances avec action de recouvrement	100%
Créances en cours de règlement et partiellement contestées	25%

### Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme comprennent les créances non liées à des prestations de soins. Elles sont enregistrées à la valeur nominale. Les corrections de valeur nécessaires sont prises en considération de manière appropriée.

### Stocks

Les stocks sont inscrits au bilan au prix moyen pondéré ou à la valeur du marché si celle-ci est plus basse. Le coût moyen pondéré est déterminé sur la base des coûts d'acquisition, escomptes déduits.

### Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables. L'évaluation se fait à la valeur nominale. Les objets d'une valeur supérieure à CHF 5'000.- sont enregistrés. Les prestations aux patients hospitalisés en fin d'exercice sont évaluées selon le système tarifaire applicable correspondant.

### Actifs immobilisés

#### Immobilisations financières et périmètre de consolidation

Les créances financières à long terme et les immobilisations financières sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires. Les participations dans des entités en contrôle conjoint sont portées au bilan selon la méthode de mise en équivalence.

Durant l'exercice 2022, l'H-JU a fondé la société MEDIQO SA, détenant ainsi 100% du capital. Cette participation figurait déjà en intégration globale au sens de la Swiss GAAP RPC 30, dans les comptes de l'H-JU au 31 décembre 2024.

#### Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles se base sur les coûts d'acquisition ou de revient sous déduction des amortissements économiquement nécessaires. Les prestations propres sont activées seulement si elles sont clairement identifiables et si les coûts sont déterminables de manière fiable et que leur utilité pour l'hôpital est mesurable sur plusieurs années. L'ensemble des immobilisations corporelles est utilisé pour fournir des prestations de service. Aucune immobilisation corporelle n'est détenue à des fins de rendement. Les bâtiments du personnel d'une valeur d'acquisition de CHF 2'405'350.- sont utilisés pour offrir une possibilité de logement au personnel temporaire et de ce fait sont intégrés dans les résultats hors exploitation.

Les éventuelles immobilisations corporelles en cours de construction sont évaluées à la valeur nominale

des avances et acomptes versés aux fournisseurs, sous réserve d'une correction éventuelle de valeur dans le cas où l'avancement des travaux ne devait pas correspondre aux avances faites.

Les amortissements sont effectués de manière linéaire durant la durée d'utilisation économique du bien d'investissement. Celle-ci a été déterminée de la manière suivante :

Classe d'actifs	Durée d'utilisation en années
<b>Biens immobiliers</b>	
Terrains bâtis et non bâtis, droits de superficie	Pas d'amortissement
Bâtiments hospitaliers et autres bâtiments	33 1/3
Bâtiments provisoires	Durée d'utilisation normative
<b>Installations fixes</b>	
Installations d'exploitation générale	20
Installations spécifiques aux immobilisations	20
<b>Biens mobiliers</b>	
Mobilier et installations	10
Machines de bureau et systèmes de communication	5
Véhicules	5
Outils et appareils (exploitation)	5
<b>Immobilisations médicotechniques</b>	
Appareils, machines, instruments	8
Mises à niveau de logiciels	3
<b>Immobilisations informatiques</b>	
Matériel	4

La durée d'utilisation des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année et adaptée le cas échéant. Si des dépenses sont engagées pour prolonger la durée d'utilisation estimée d'une immobilisation corporelle, le montant correspondant est activé. Les taux d'amortissement, ainsi que la limite pour l'activation d'un bien à CHF 10'000 sont conformes aux dispositions de l'OCP et du manuel comptable REKOLE de H+.

Les charges d'intérêts durant la phase de construction peuvent être activées en tant que coûts d'acquisition ou de revient. L'activation d'intérêts se fait au maximum sur la valeur d'immobilisation moyenne au taux moyen des fonds étrangers rémunérables.

## *Immobilisations incorporelles*

Les valeurs immatérielles comportent uniquement les logiciels informatiques. Ils sont amortis de manière linéaire sur la durée économique d'utilisation fixée à 4 ans.

## *Dépréciations d'actifs*

La valeur des actifs à long terme est soumise à une évaluation à chaque clôture du bilan. S'il y a des signes de dépréciation durable, le calcul de la valeur réalisable est effectué. Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une adaptation avec l'incidence sur le résultat est effectuée par des amortissements.

## **Engagements (passifs)**

### *Dettes financières à court terme*

Les dettes à court terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans les 12 mois à compter de la clôture du bilan.

### *Passifs de régularisation*

Les passifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables avec la prise en considération des charges non encore payées ou des produits reçus d'avance. L'évaluation se fait à la valeur nominale. Les objets d'une valeur supérieure à CHF 5'000.- sont enregistrés.

### *Provisions*

Les provisions sont constituées lorsqu'un événement est survenu avant la clôture du bilan et qu'il en résulte un engagement probable dont le montant et/ou l'échéance peuvent être estimés bien qu'ils soient incertains. Cet engagement peut être fondé sur des motifs juridiques ou des motifs de fait. Les provisions sont évaluées sur la base des sorties de fonds probables et elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes en fonction du résultat d'un réexamen.

### *Dettes financières à long terme*

Les dettes à long terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans un délai supérieur à 12 mois à compter de la clôture du bilan.

### *Fonds affectés*

Les fonds affectés sont évalués à leur valeur nominale. Les fonds sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne.

## *Fonds libres*

Les fonds libres sont évalués à leur valeur nominale. Ils sont issus de dons divers des années antérieures pour lesquels l'utilisation n'a pas été spécifiée.

### *Fonds pour amortissements futurs*

Lors de l'application des nouvelles règles comptables définies par l'OCP (Ordonnance fédérale sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux RS 832.104), les immobilisations détenues par l'Hôpital du Jura ont été portées à l'actif du bilan à leur valeur résiduelle. La valeur résiduelle a été déterminée sur la base du prix d'achat déduit des amortissements respectifs conformément aux nouvelles durées d'utilisation. La réserve latente issue de la réévaluation des immobilisations a été attribuée au fonds pour amortissements futurs et concerne uniquement les immobilisations corporelles et incorporelles qui ont été financées par la subvention d'investissements versée annuellement par la République et Canton du Jura. Ainsi, une dissolution du fonds pour amortissements futurs correspondant aux charges d'amortissements de ces immobilisations est enregistrée chaque année.

### *Fonds pour investissements futurs*

Dans le but de disposer des fonds propres nécessaires pour le financement des investissements des bâtiments et des infrastructures, le Conseil d'administration a pris la décision de constituer un fonds pour investissements futurs. Une attribution au fonds intervient dans la mesure où le résultat reporté est positif.

Un fonds destiné aux actions en lien à la politique environnementale est également approvisionné, sur décision du Conseil d'administration, afin de lancer des actions et investissements en lien à la protection de l'environnement. L'attribution est définie par un règlement.

Le canton du Jura a émis des directives sur le financement des investissements pour les EMS. A ce titre, le fonds pour investissements futurs comprend également la constitution de réserves destinées à assurer le financement des investissements des EMS.

## **Opérations hors bilan**

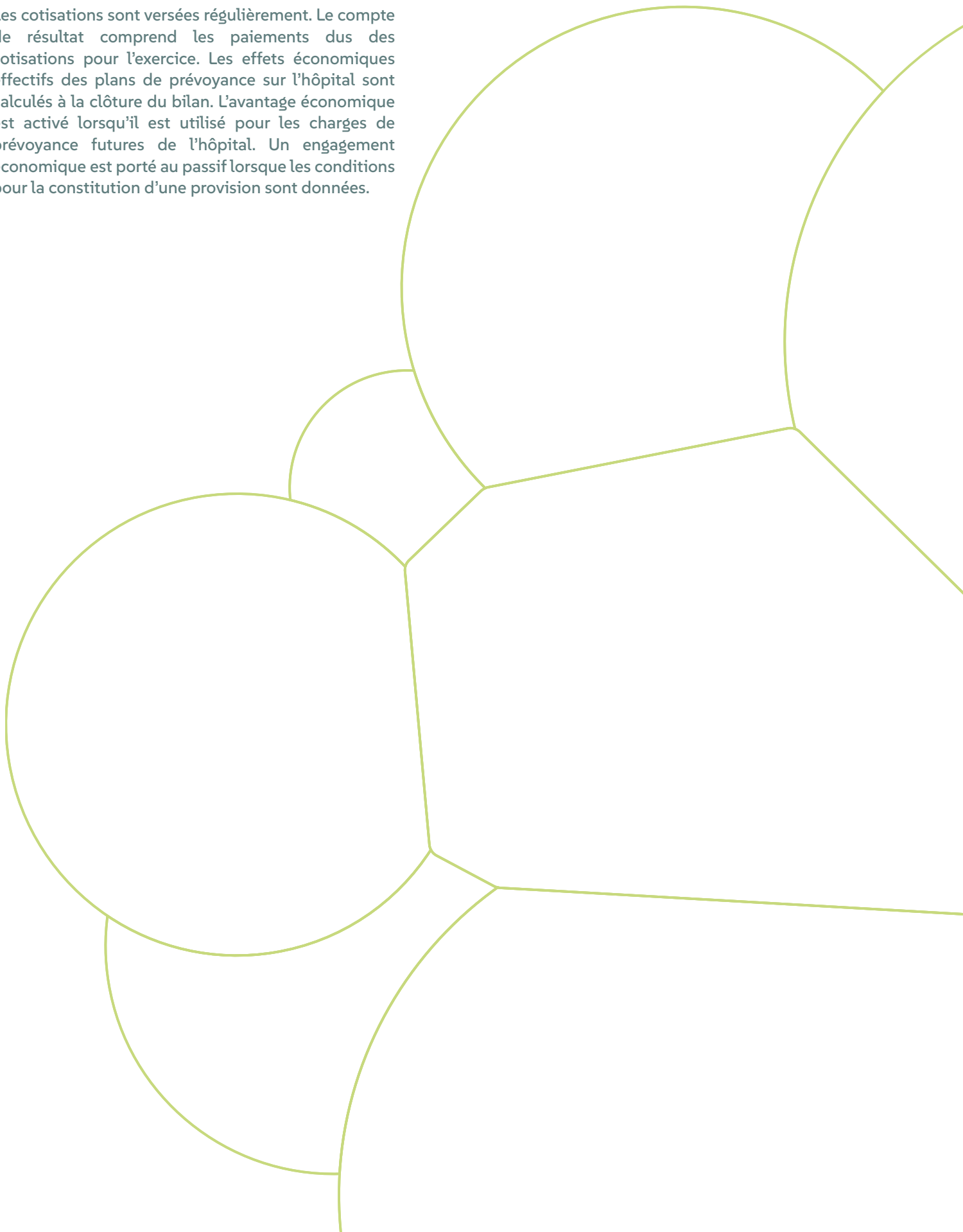
Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan.

## **Prévoyance professionnelle**

Le personnel de l'Hôpital du Jura est affilié à la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura. Les revenus des honoraires du corps médical qui dépassent la limite du salaire assuré par la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura sont

assurés à la caisse de prévoyance AMDHS (Association des Médecins Dirigeants d'Hôpitaux de Suisse) à Berne. Les médecins internes et les chefs de clinique peuvent, s'ils le désirent, rester affiliés à la Fondation de prévoyance ASMAC (Association suisse des médecins-assistant-e-s et chef-fe-s de clinique) à Berne.

Les cotisations sont versées régulièrement. Le compte de résultat comprend les paiements dus des cotisations pour l'exercice. Les effets économiques effectifs des plans de prévoyance sur l'hôpital sont calculés à la clôture du bilan. L'avantage économique est activé lorsqu'il est utilisé pour les charges de prévoyance futures de l'hôpital. Un engagement économique est porté au passif lorsque les conditions pour la constitution d'une provision sont données.



# EXPLICATION RELATIVES AUX COMPTE CONSOLIDÉS

## BILAN CONSOLIDÉ

### 1. CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS

	2025 CHF	2024 CHF
Créances	42'275'080	46'811'279
Ducroire	-2'642'024	-2'782'278
<b>Solde</b>	<b>39'633'056</b>	<b>44'029'001</b>

Les prestations facturables sont en forte baisse au 31 décembre 2025 en raison d'une optimisation de la facturation en 2025.

A la date du présent rapport, ces prestations ont pu être facturées.

### 2. STOCKS

	2025 CHF	2024 CHF
Médicaments	80'940	76'970
Matériel et produits à usage unique	1'282'290	1'221'196
Combustibles	408'508	495'127
Produits alimentaires	157'918	152'327
Matériel médical et implants	181'832	196'940
./. Réserve pour articles sans mouvement	-85'500	-85'500
<b>Etat au 31.12</b>	<b>2'025'988</b>	<b>2'057'030</b>
Variation de stock	-31'042	-145'433
<b>Etat au 01.01</b>	<b>2'057'030</b>	<b>1'911'597</b>

### 4. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	2025 CHF	2024 CHF
Garantie de loyer CdJ Sur la Doux	19'399	19'386
Raiffeisen - part sociale	200	200
Participation Pharmacie Interjurassienne SA	1'663'659	1'547'278
Prêt à la société Adapart SA	1'120'000	1'120'000
Prêt à la Fondation RéaJura Cœur	0	10'000
Participation Adapart SA, 1700 actions d'une valeur nominale de CHF 100.-	Pour mémoire	Pour mémoire
<b>Total</b>	<b>2'803'258</b>	<b>2'696'863</b>

### 3. COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS

	2025 CHF	2024 CHF
Charges payées d'avance	8'505'222	8'576'404
Prestations facturables	3'892'632	7'189'252
<b>Total</b>	<b>12'397'864</b>	<b>15'765'655</b>

La Pharmacie Interjurassienne SA à Moutier est détenue à parts égales de 50 % par le Réseau de l'Arc SA et l'Hôpital du Jura. La valeur nette des fonds propres au 31.12.2024 est de CHF 3'327'318.- ; ainsi la part détenue par l'Hôpital du Jura est valorisée à CHF 1'663'659.-. A la date du boucllement, les comptes consolidés 2025 de la Pharmacie Interjurassienne ne sont pas publiés.

Depuis l'exercice 2023, MEDIQO est consolidé dans les comptes de l'H-JU.

Un prêt de CHF 1'120'000.-, garanti par un cautionnement de la commune de Saignelégier, a été octroyé à la société Adapart SA pour financer la construction d'appartements adaptés (cf. note 11). Ce prêt porte intérêt à 1.5 % par an. Le produit des intérêts est attribué à 100 % au service de l'animation et pour les activités déployées pour les personnes âgées qui résident sur le site de Saignelégier. Le prêt peut être dénoncé avec un préavis de 12 mois.

La participation de l'Hôpital du Jura dans Adapart SA représente 26.84 % du capital-actions. Elle est totalement amortie. Les fonds propres de Adapart SA au 31.12.2024 se montent à KCHF 1'274. Ainsi la part détenue par l'Hôpital du Jura représenterait, sur la base des fonds propres, une valeur de KCHF 342.

## 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Année 2025 CHF	Terrains, constructions, installations	Appareils médico- techniques	Mobilier, machine, véhicules, outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
<b>Valeur d'acquisition au 01.01</b>	<b>136'213'278</b>	<b>21'069'876</b>	<b>17'819'007</b>	<b>3'252'938</b>	<b>10'799'089</b>	<b>189'154'188</b>
Entrées	510'362	1'006'283	1'406'331	353'020	9'900'149	13'176'145
Sorties	-802'622	-850'940	-945'522	-813'267	-2'808'789	-6'221'140
<b>Valeur d'acquisition au 31.12</b>	<b>135'921'017</b>	<b>21'225'219</b>	<b>18'279'817</b>	<b>2'792'691</b>	<b>17'890'449</b>	<b>196'109'193</b>
<b>Fonds d'amortissements au 01.01</b>	<b>-87'344'084</b>	<b>-14'039'346</b>	<b>-13'828'259</b>	<b>-2'580'158</b>	<b>0</b>	<b>-117'791'846</b>
Amortissements	-3'357'766	-1'745'224	-1'138'282	-337'261	0	-6'578'532
Amortissements extraordinaires	0	0	0	0	0	0
Sorties	802'622	850'940	945'522	813'267	0	3'412'351
<b>Fonds d'amortissements au 31.12</b>	<b>-89'899'227</b>	<b>-14'933'629</b>	<b>-14'021'018</b>	<b>-2'104'152</b>	<b>0</b>	<b>-120'958'027</b>
<i>Valeur comptable au 01.01</i>	<i>48'869'194</i>	<i>7'030'530</i>	<i>3'990'749</i>	<i>672'780</i>	<i>10'799'089</i>	<i>71'362'341</i>
<i>Valeur comptable au 31.12</i>	<i>46'021'790</i>	<i>6'291'590</i>	<i>4'258'798</i>	<i>688'540</i>	<i>17'890'449</i>	<i>75'151'165</i>

Année 2024 CHF	Terrains, constructions, installations	Appareils médico- techniques	Mobilier, machine, véhicules, outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
<b>Valeur d'acquisition au 01.01</b>	<b>137'950'069</b>	<b>20'012'685</b>	<b>16'450'139</b>	<b>2'929'957</b>	<b>4'934'894</b>	<b>182'277'743</b>
Entrées	4'433'754	2'111'152	1'862'334	322'981	9'771'318	18'501'540
Sorties	-6'170'545	-1'053'961	-493'466	0	-3'907'123	-11'625'096
<b>Valeur d'acquisition au 31.12</b>	<b>136'213'278</b>	<b>21'069'876</b>	<b>17'819'007</b>	<b>3'252'938</b>	<b>10'799'089</b>	<b>189'154'188</b>
<b>Fonds d'amortissements au 01.01</b>	<b>-90'037'214</b>	<b>-13'295'530</b>	<b>-13'334'183</b>	<b>-2'256'488</b>	<b>0</b>	<b>-118'923'415</b>
Amortissements	-3'477'415	-1'651'377	-987'541	-323'670	0	-6'440'004
Amortissements extraordinaires	0	0	0	0	0	0
Sorties	6'170'545	907'561	493'466	0	0	7'571'572
<b>Fonds d'amortissements au 31.12</b>	<b>-87'344'084</b>	<b>-14'039'346</b>	<b>-13'828'259</b>	<b>-2'580'158</b>	<b>0</b>	<b>-117'791'846</b>
<i>Valeur comptable au 01.01</i>	<i>47'912'855</i>	<i>6'570'755</i>	<i>3'115'955</i>	<i>673'469</i>	<i>4'934'894</i>	<i>63'207'928</i>
<i>Valeur comptable au 31.12</i>	<i>48'869'194</i>	<i>7'030'530</i>	<i>3'990'749</i>	<i>672'780</i>	<i>10'799'089</i>	<i>71'362'341</i>

## 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Année 2025 CHF	Logiciels	ERP / SIC	Immobilisations en cours	Total
<b>Valeur d'acquisition au 01.01</b>	<b>6'939'332</b>	<b>301'374</b>	<b>247'198</b>	<b>7'487'904</b>
Entrées	439'485	0	505'713	945'198
Sorties	-552'002	0	-432'102	-984'104
<b>Valeur d'acquisition au 31.12</b>	<b>6'826'816</b>	<b>301'374</b>	<b>320'809</b>	<b>7'448'998</b>
<b>Fonds d'amortissements au 01.01</b>	<b>-5'962'293</b>	<b>-103'597</b>	<b>0</b>	<b>-6'065'890</b>
Amortissements	-484'345	-37'672	0	-522'017
Sorties	552'002	0	0	552'002
<b>Fonds d'amortissements au 31.12</b>	<b>-5'894'637</b>	<b>-141'269</b>	<b>0</b>	<b>-6'035'906</b>
<i>Valeur comptable au 01.01</i>	<i>977'039</i>	<i>197'777</i>	<i>247'198</i>	<i>1'422'013</i>
<i>Valeur comptable au 31.12</i>	<i>932'179</i>	<i>160'105</i>	<i>320'809</i>	<i>1'413'093</i>

Année 2024 CHF	Logiciels	ERP / SIC	Immobilisations en cours	Total
<b>Valeur d'acquisition au 01.01</b>	<b>6'265'015</b>	<b>301'374</b>	<b>356'614</b>	<b>6'923'003</b>
Entrées	674'316	0	410'815	1'085'131
Sorties	0	0	-520'231	-520'231
<b>Valeur d'acquisition au 31.12</b>	<b>6'939'332</b>	<b>301'374</b>	<b>247'198</b>	<b>7'487'904</b>
<b>Fonds d'amortissements au 01.01</b>	<b>-5'427'846</b>	<b>-65'926</b>	<b>0</b>	<b>-5'493'771</b>
Amortissements	-534'447	-37'672	0	-572'119
Sorties	0	0	0	0
<b>Fonds d'amortissements au 31.12</b>	<b>-5'962'293</b>	<b>-103'597</b>	<b>0</b>	<b>-6'065'890</b>
<i>Valeur comptable au 01.01</i>	<i>837'170</i>	<i>235'448</i>	<i>356'614</i>	<i>1'429'232</i>
<i>Valeur comptable au 31.12</i>	<i>977'039</i>	<i>197'777</i>	<i>247'198</i>	<i>1'422'013</i>

## 7. DETTES FINANCIÈRES

Le taux d'intérêts moyen des dettes financières à court et long terme est de 1.22%, pour une durée moyenne pondérée de 2.1 ans.

	2025 CHF	2024 CHF
<i>Dettes de leasing à court terme &lt; 1 an</i>	<i>26'681</i>	<i>25'888</i>
<i>Dettes financières à court terme, échéance &lt; 1 an</i>	<i>37'807'175</i>	<i>25'560'290</i>
<b>Dettes financières à court terme,</b>	<b>37'833'856</b>	<b>25'586'178</b>
<i>Dettes de leasing à long terme &lt; 5 ans</i>	<i>41'279</i>	<i>67'960</i>
<i>Dettes financières à long terme, échéance &lt; 5 ans</i>	<i>29'400'000</i>	<i>51'325'000</i>
<i>Dettes financières à long terme, échéance &gt; 5 ans</i>	<i>8'000'000</i>	<i>12'000'000</i>
<i>Dettes hypothécaires</i>	<i>11'380'000</i>	<i>5'200'000</i>
<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>48'821'279</b>	<b>68'592'960</b>

## 8. AUTRES DETTES À COURT TERME

	2025	2024
	CHF	CHF
Caisses de pensions	1'970'376	1'934'525
Assurances LAA et APG maladie	4'983'706	6'213'309
Autres dettes	1'958'598	2'428'620
<b>Autres dettes à court terme</b>	<b>8'912'679</b>	<b>10'576'455</b>

## 9. PROVISIONS À COURT TERME

Année 2025 CHF	Provisions pour litiges en cours	Provision pour risque RC	Total
<b>Etat au 01.01</b>	<b>517'739</b>	<b>160'000</b>	<b>677'739</b>
Attribution	0	30'000	30'000
Utilisation	-137'739	0	-137'739
Dissolution	0	0	0
<b>Etat au 31.12</b>	<b>380'000</b>	<b>190'000</b>	<b>570'000</b>

Un litige avec un tiers a été réglé en 2025, ce qui a engendré une utilisation.

La procédure concernant la facturation de produits LiMA est par ailleurs toujours dans l'attente du jugement du tribunal cantonal de Zug. La provision préexistante est donc maintenue.

La provision pour risque RC a quant à elle augmenté de CHF 30'000.- en raison de la connaissance de quatre nouveaux litiges et de la résolution d'un ancien litige.

Année 2024 CHF	Provisions pour litiges en cours	Provision pour risque RC	Total
<b>Etat au 01.01</b>	<b>587'110</b>	<b>180'000</b>	<b>767'110</b>
Attribution	137'739	0	137'739
Utilisation	0	0	0
Dissolution	-207'110	-20'000	-227'110
<b>Etat au 31.12</b>	<b>517'739</b>	<b>160'000</b>	<b>677'739</b>

## 10. COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIFS

	2025	2024
	CHF	CHF
Charges à payer	702'227	1'581'007
Vacances et heures supplémentaires	1'171'851	1'145'685
<b>Total</b>	<b>1'874'078</b>	<b>2'726'691</b>

## 11. FONDS AFFECTÉS

### Fonds Bachmann

En 2004, l'Hôpital du Jura a été institué héritier universel des biens de feu Mme Marguerite Bachmann, avec la charge de respecter ses volontés au sujet de l'utilisation des biens, à savoir : « Utiliser les biens hérités qu'à l'effet de créer un fonds destiné à l'animation et aux activités déployées pour les personnes âgées de l'EMS du site de Saignelégier ».

CHF	Fonds Bachmann	Autres fonds	Total
<b>Etat au 01.01.2024</b>	<b>1'138'333</b>	<b>502'269</b>	<b>1'640'602</b>
Attributions	0	90'560	90'560
Utilisations	0	-62'750	-62'750
<b>Etat au 31.12.2024</b>	<b>1'138'333</b>	<b>530'079</b>	<b>1'668'412</b>
<b>Etat au 01.01.2025</b>	<b>1'138'333</b>	<b>530'079</b>	<b>1'668'412</b>
Attributions	0	110'401	110'401
Utilisations	0	-87'331	-87'332
<b>Etat au 31.12.2025</b>	<b>1'138'333</b>	<b>553'148</b>	<b>1'691'481</b>

### Autres fonds

Les autres fonds affectés concernent en totalité des activités de formation du corps médical et de services spécialisés financées par des fournisseurs. L'utilisation de ces fonds est définie par une directive interne.

# COMPTE DE PROFIT ET DE PERTE CONSOLIDÉ

## 12. PRODUIT NET DES LIVRAISONS ET DES PRESTATIONS

Le chiffre d'affaires du domaine stationnaire aigu est en légère baisse par rapport à l'année précédente en termes de francs (- CHF 650'000). En termes de points DRG elle augmente de 4.2% en 2025 en raison d'un cas resté 14 mois et sorti en début d'année 2025 (en neutralisant ce cas particulier, la variation en termes de points baisse à 1.5% par rapport à l'exercice 2024).

	2025 CHF	2024 CHF
Stationnaire aigu, rééducation, psychiatrie et lits d'attente	104'960'672	106'737'734
EMS et UVP	24'579'874	23'896'066
Ambulatoire (y compris honoraires)	66'042'684	59'640'019
./. Perte et ristourne sur créances résultant de prestations	250'309	-6'488
<b>Total</b>	<b>195'833'539</b>	<b>190'267'331</b>

Le reste de la baisse comparativement à l'exercice 2024 concerne la réadaptation gériatrique dont la fréquentation a baissé de 8% comparativement à l'année dernière.

L'évolution du secteur ambulatoire s'élève à 10.7% comparativement à 2024. Les progressions les plus importantes sont observées en radiologie, au laboratoire et en pédiatrie et par l'essor des cabinets MEDIQO et MediPed SA, en pleine expansion à Delémont et désormais implantés à Porrentruy et au Noirmont.

### 13. AUTRES PRESTATIONS AUX PATIENTS

	2025	2024
Transports primaires en ambulance	4'026'306	4'058'325
Autres prestations	639'697	583'157
<b>Total</b>	<b>4'666'003</b>	<b>4'641'482</b>

Les autres prestations comprennent notamment la facturation de transports secondaires, ainsi que les recettes du service mobile d'urgences et de réanimation (SMUR).

### 14. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits enregistrent des recettes diverses de mise à disposition de personnel (principale augmentation entre les deux exercices), de prestations fournies à des tiers, ainsi que les recettes des parkings.

	2025 CHF	2024 CHF
Prestations de repas au personnel et aux tiers	2'663'656	2'493'609
Autres produits	2'809'878	2'660'080
<b>Total</b>	<b>5'473'534</b>	<b>5'153'689</b>

### 15. MANDATS ET SUBVENTIONS

	2025 CHF	2024 CHF
Prestations d'intérêt général	6'960'000	4'376'000
Mandats activités hors LAMal	3'000'000	5'374'000
Formation EMS / UVP	0	122'300
Financement cantonal Caisse de pensions	613'000	613'000
Autres subventions (Confédération / Communes)	200'000	83'269
<b>Total</b>	<b>10'773'000</b>	<b>10'568'569</b>

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025, nous ne recevons plus de subventions pour la formation EMS / UVP. Les autres subventions 2025 comprennent des montants reçus pour la mise en place du programme Hôta.

## 16. CHARGES DE PERSONNEL

	2025 CHF	2024 CHF
Corps médical	26'673'330	25'855'452
Personnel soignant	49'264'875	49'115'722
Personnel autres disciplines médicales et soignantes	16'788'464	16'289'864
Personnel administratif	16'699'211	14'475'094
Personnel économat, hôtellerie	11'799'853	11'588'753
Personnel technique et maintenance	3'097'975	3'009'225
Sous-total	124'323'709	120'334'110
AVS / AI / AC / ALFA	11'836'756	11'404'887
Caisses de pensions	11'861'042	11'497'009
LAA / APG / Autres charges sociales	3'536'029	2'907'207
Honoraires des médecins	7'083'440	5'651'980
Autres charges de personnel	1'707'344	1'435'070
<b>Total</b>	<b>160'348'320</b>	<b>153'230'264</b>

L'augmentation des charges de personnel est légèrement supérieure au budget, le budget tient compte de l'indexation générale des salaires et de l'engagement de ressources pour le développement de l'activité ambulatoire.

## 17. CHARGES DE MATIÈRES ET CONSOMMABLES

	2025 CHF	2024 CHF
Médicaments et sang	12'918'709	12'693'343
Matériel d'ostéosynthèse	2'836'494	2'844'662
Matériel de laboratoire et réactifs	2'762'401	2'750'222
Autre matériel médical	6'024'649	5'800'685
Prestations externes	3'247'706	3'161'166
<b>Total</b>	<b>27'789'959</b>	<b>27'250'077</b>

## 18. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Autres charges d'exploitation	2025 CHF	2024 CHF
Produits alimentaires	4'003'595	3'878'213
Autres charges ménagères	1'311'166	1'568'682
Entretien des immeubles et équipements	3'693'127	3'781'951
Charges d'investissements < CHF 10'000.-, loyers	1'679'929	1'218'774
Eau et énergie	2'465'681	2'650'766
Frais de bureau et d'administration	6'313'091	6'026'932
Autres charges liées aux patients	422'214	495'122
Autres charges non liées aux patients	2'111'006	2'088'718
<b>Total</b>	<b>21'999'809</b>	<b>21'709'156</b>

Frais de bureau et d'administration en augmentation en raison d'honoraire Swisscoding plus importants qu'en 2024.

## 19. AMORTISSEMENTS

Les immobilisations corporelles et incorporelles ont été inscrites à l'actif du bilan sur la base des valeurs d'acquisitions et de manière séparée entre celles financées directement par l'hôpital et celles financées par la subvention d'investissements versée par la république et Canton de Jura jusqu'à fin 2011. Les charges d'amortissements afférentes à ces investissements sont neutralisées par la dissolution du fonds pour amortissements futurs.

	2025 CHF	2024 CHF
Amortissements sur immobilisations corporelles d'exploitation	6'448'919	6'300'543
Amortissements sur immobilisations corporelles hors exploitation	129'613	139'461
Amortissements sur immobilisations corporelles	6'578'532	6'440'004
Amortissements sur immobilisations incorporelles	522'017	572'119
<b>Amortissements totaux</b>	<b>7'100'549</b>	<b>7'012'123</b>
dont amortissements sur immobilisations financées par les subventions de la RCJU	1'446'105	1'497'829

L'ensemble des actifs immobilisés appartient à l'hôpital et la part des amortissements sur les immobilisations financées par le canton est indiquée à titre d'information.

## 20. RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier comprend les produits de locations, la variation de valeur des participations mises en équivalence, ainsi que les charges d'intérêts sur emprunts et autres charges financières.

## 21. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ET HORS EXPLOITATION

Les cafétérias et les bâtiments du personnel sont considérés hors exploitation hospitalière. L'utilisation de locaux administratifs, ainsi que de chambres de garde dans ces derniers est enregistrée dans les charges de loyer du compte d'exploitation. Le résultat des cafétérias tient compte d'une prise en charge totale de la différence entre le prix employé et le prix public, par les charges de personnel.

Les Centres de jour concernent deux mandats de gestion, « Les Marguerites » à Saignelégier et « Sur la Doux » à Delémont, confiés par le Service de la santé publique de la République et Canton du Jura. Ils font partie des activités hors exploitation et le déficit est garanti au travers de la répartition des coûts de l'action sociale au niveau des communes.

	2025 CHF	2024 CHF
Produits des cafétérias	2'923'752	2'764'461
Charges des cafétérias	-2'820'451	-2'754'261
<b>Résultat des cafétérias</b>	<b>103'301</b>	<b>10'200</b>
Produits des bâtiments du personnel	699'135	703'229
Charges des bâtiments du personnel	-687'687	-660'956
<b>Résultat des bâtiments du personnel</b>	<b>11'448</b>	<b>42'273</b>
Produits et subventions des Centres de jour	806'036	830'561
Charges des Centres de jour	-806'036	-830'561
<b>Résultat des Centres de jour</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Produits exceptionnels	1'860	5'319
Charges exceptionnelles	2'300	0
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-440</b>	<b>5'319</b>
<b>Résultat exceptionnel et hors exploitation</b>	<b>114'309</b>	<b>57'792</b>

## AUTRES INFORMATIONS

### 22. ENGAGEMENTS HORS BILAN

La Pharmacie Interjurassienne SA a contracté un crédit de limite-cadre avec la Banque Cantonale Bernoise SA pour un montant de CHF 2'500'000.-. Ce prêt est soumis aux sûretés d'un cautionnement solidaire de CHF 500'000.- (montant maximal) de l'Hôpital du Jura.

## 23. CAISSES DE PENSION

Avantages / engagements économiques et charges de prévoyances, en millions de CHF

	Sur- ou sous- couverture au 31.12.24*	Part économique H-JU		Variation	Cotisations employeur 2025	Charge de prévoyance 2025
		2024	2023			
Caisse de pensions de la RCJU avec sous- couverture	-639.6	0	0	0	10.6	9.8
Fondation de prévoyance ASMAC avec sur- couverture	0	0	0	0	0.3	0.3
Caisse de prévoyance AMDHS avec sur- couverture	0	0	0	0	0.4	0.4
Fondation de prévoyance Medpension	0	0	0	0	0.4	0.4
<b>Total</b>	<b>-639.6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11.7</b>	<b>10.9</b>

Les comptes 2025 ne sont pas encore disponibles à la date d'établissement du présent rapport.

A fin 2024, le personnel de l'H-JU représente 23.7% des affiliés à la Caisse de Pensions de la RCJU, 3.2% de ceux de la Caisse de prévoyance AMDHS et moins de 1% de la Fondation de prévoyance ASMAC et de la Fondation de prévoyance Medpension.

La différence entre les cotisations et la charge de prévoyance résulte de la cotisation finançant le chemin de croissance de la Caisse.

\*Les réserves de fluctuation de valeur ne sont pas considérées dans le calcul d'une éventuelle sur couverture

### Degrés de couverture (art. 44 OPP2)

	2024	2023	La loi sur la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura a été adoptée par le Parlement en 2013. Plusieurs mesures d'assainissements sont prévues, notamment une recapitalisation à hauteur de CHF 74 millions (dont CHF 13.9
Caisse de pensions de la République et Canton du Jura	77.9%	74.1%	
Fondation de prévoyance ASMAC	115.9%	109.3%	
Caisse de prévoyance AMDHS	109.7%	100.7%	
Fondation de prévoyance Medpension	113.9%	110.8%	

millions à charge de l'H-JU, enregistrée sur l'exercice 2013), ainsi que le changement de primauté de prestations à celle de cotisations.

Le Parlement a adopté en 2018 un nouveau plan de mesures, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019, comprenant notamment :

1. L'augmentation de la cotisation finançant le chemin de croissance à 2 % (1 % jusqu'en 2018), qui n'est pas versée sur les comptes-épargnes.
2. Le versement unique des employeurs d'une contribution affectée au financement de la baisse du taux technique, comptabilisé en 2018 (CHF 4 millions à charge de l'H-JU).
3. L'augmentation du salaire cotisant de 85 % à 90 %, échelonnée sur 5 ans.

L'impact des mesures 1 et 3 est estimé à plus de CHF 1'000'000.- de charges de cotisations supplémentaires dans les 5 ans

## 24. GESTION DES RISQUES ET SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Initiée par le Conseil d'administration, une analyse globale des risques a été menée et est régulièrement réactualisée par la direction et le Conseil d'administration. Les principaux risques font l'objet d'un suivi trimestriel et sont réactualisés en fonction des événements majeurs identifiés par la direction. Les mesures pour diminuer les risques identifiés sont mises en œuvre régulièrement et adaptées en fonction de l'évolution. Cette gestion des risques est intégrée au management du Conseil d'administration et de la direction, et devient dès lors un axe supplémentaire de l'amélioration continue.

Un système de contrôle interne est en place. Une documentation et un descriptif des principaux contrôles sont intégrés au système qualité.

## 25. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES ET INDEMNITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les transactions et soldes avec les parties liées concernent les prestations facturées, ainsi que les engagements figurant au bilan envers les instances qui ont un pouvoir d'influence sur les décisions de l'organisation, ainsi que les engagements envers des sociétés dans lesquelles une participation au capital est détenue.

Les personnes et les organisations ou sociétés liées avec l'Hôpital du Jura sont :

- le Gouvernement de la République et Canton du Jura,
- le Département de l'économie et de la santé (DES),
- le Conseil d'administration de l'H-JU,
- le Service de la santé publique (SSA) de la République et Canton du Jura,
- Pharmacie Interjurassienne SA, à Moutier,
- Adapart SA, à Saïgnelégier,
- la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura,
- la Caisse de prévoyance AMDHS à Berne,
- la Fondation de prévoyance ASMAC à Berne
- la Caisse de prévoyance Medpension à Berne.

Les indemnités et frais versés aux membres du Conseil d'administration se montent à CHF 204'346.80 en 2025 et CHF 172'117.45 pour 2024.

Bilan	2025	2024
Créances résultant des livraisons et des prestations	7'335'512	7'919'222
Immobilisations financières à long terme	2'783'659	2'667'278
Dettes résultant des livraisons et des prestations	-1'377'386	-1'223'775
<b>Compte de profits et pertes</b>		
Charges de matières et consommables	-13'403'502	-13'361'871
Autres charges d'exploitation	-81'472	-71'266
Produit net des livraisons et des prestations	54'044'541	53'803'631
Autres produits d'exploitation	60'082	50'080
Subventions et mandats	10'573'000	10'485'300

## 26. APPROBATION DES COMPTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration a approuvé les comptes lors de sa séance du 27 avril 2026.

## 26. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Aucun

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



## KPMG SA

Rue du Musée 1  
Case postale 2572  
CH-2001 Neuchâtel

+41 58 249 61 30  
kpmg.ch

## Rapport de l'auditeur indépendant sur l'audit des comptes consolidés au Conseil d'administration de l'Hôpital du Jura, Porrentruy

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Hôpital du Jura (l'institution), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2025, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés de l'institution au 31 décembre 2025 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes aux lois cantonales en vigueur.

### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'institution, conformément aux exigences de la profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



### **Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés**

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux lois cantonales en vigueur. Il est en outre, responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de l'institution à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'institution à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider l'institution ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### **Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes consolidés**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'institution.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.



**Hôpital du Jura, Porrentruy**  
Rapport de l'auditeur indépendant au  
Conseil d'administration sur l'audit des  
comptes consolidés

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'institution à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'institution à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation fidèle.
- nous planifions et réalisons l'audit des comptes consolidés afin de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure du contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

KPMG SA

Vanessa Fahmi  
Expert-réviser agréée

Yann Michel  
Expert-réviser agréé

Neuchâtel, le 27 avril 2026

Annexe :

- Comptes consolidés constitués du bilan consolidé, du compte de résultat consolidé, du tableau des capitaux propres consolidés, du tableau des flux de trésorerie consolidés et de l'annexe aux comptes consolidés



***Hôpital  
du Jura***